



Procès contre orange francetelecom

Par **sosorange**, le **14/09/2010** à **13:30**

bonjour,rnrnSuite a un litige avec mon fournisseur d'accès à internet, Orange, j'ai décidé de saisir la justice (juge de proximité). Le procès était ce matin et, à ma grande surprise, l'avocat d'Orange a demandé au juge, 500 euros de dédommagement contre moi (frais de dossier, déplacement ...). Le jugement sera dans 2 mois mais je suis terriblement stressée par cette situation.rnrnQue puis-je faire si le juge décide de donner raison à Orange et que je doive payer ces 500 euros alors, qu'à la base, c'est moi qui demande un dédommagement car je n'ai rien eu pendant 1 mois ?rnrnMerci

Par **mimi493**, le **14/09/2010** à **15:07**

L'avocat a fait une demande reconventionnelle en procédure abusive.rnIl est totalement impossible de prédire le résultat sans connaître tous les détails du litige.